

Dis-Moi Dix Mots...

Dis-moi dix mots est une opération de sensibilisation à la langue française qui invite chacun à jouer et à s'exprimer sous une forme littéraire ou artistique de septembre à juin chaque année.

Ces dix mots sont choisis par les différents partenaires francophones : la France, la Belgique, le Québec, la Suisse et l'Organisation internationale de la Francophonie (qui regroupe 77 Etats et Gouvernements dans le monde).

L'édition 2014-2015 « Dis-moi dix mots... que tu accueilles » invite au voyage.

Cette nouvelle thématique met en valeur la capacité de notre langue à accueillir et intégrer des mots venus d'ailleurs.

Les échanges commerciaux, intellectuels, culturels, les migrations, sans oublier les médias et, désormais, les technologies numériques ont en effet mis le français au contact d'autres langues.

Venus d'ailleurs, ils sont devenus d'ici. La richesse de ces échanges a donné à notre langue une grande partie de ses accents et de ses couleurs.

La capacité du français à se ressourcer est sans nul doute un signe de sa vitalité et une garantie pour son avenir.

Les dix mots de cette nouvelle édition sont :

« **amalgame, bravo, cibler, grigri, inuit, kermesse, kitsch, sérendipité, wiki, zénitude** ».

Qu'ils viennent du flamand, de l'italien, de l'hawaïen, de l'arabe ou de l'inuktitut, ces mots reflètent bien l'hospitalité de notre langue.



CONTACTS

dismoidixmots.dgflf@culture.gouv.fr

Stéphanie GUYARD | Tél. : 01 40 15 36 81 : chef de mission

Marie-Pierre DUPOUX | Tél. : 01 40 15 36 83 : commande de matériel et accompagnement des structures

Elise DUMONTEIL | Tél. : 01 40 15 36 68 : Site internet, réseaux sociaux numériques et label « Villes et villages Partenaires »



STAND « AGIR POUR LA LECTURE » : LES ASSOCIATIONS PRÉSENTES (F20)

Dans le cadre de sa politique de développement de la lecture des jeunes, le Ministère de la culture et de la Communication (DGMIC/Service du livre et de la lecture) offre la possibilité à des associations œuvrant en faveur de l'accès à la lecture de ces publics de présenter leurs actions sur un stand collectif.

Ces associations ont été retenues dans le cadre d'un appel à candidatures.

PÔLE « EN BIBLIOTHÈQUE »

L'ARBRE DES CONNAISSANCES

L'Arbre des Connaissances a été fondé en 2004 par des chercheurs souhaitant partager leur goût pour la recherche et favoriser le lien entre sciences et société. Elle propose une approche concrète et incarnée des méthodes et des questions scientifiques pour redonner aux sciences toute leur place dans la culture, à travers deux actions complémentaires :

• Jouer à Débattre :

un support innovant de médiation scientifique en médiathèque. Co-construit avec des jeunes, des bibliothécaires, des enseignants et des chercheurs, ces jeux permettent d'organiser des débats avec des jeunes autour de questions science-société en bibliothèque ou en classe.

www.jeudebat.com

• Apprentis Chercheurs :

des laboratoires de recherche sont ouverts tout au long de l'année scolaire à des jeunes de collèges et lycées, dans 9 académies.

www.arbre-des-connaissances.org

Tél. : 01 57 27 67 48 | aprs.asso@gmail.com | cvolovitch.adc@gmail.com

LA PETITE BIBLIOTHÈQUE RONDE

La Bibliothèque des enfants de Clamart a été créée en 1965 sous l'impulsion du mécène Anne Gruner Schlumberger. Elle accueille depuis 2007 dans ses murs l'association Petite Bibliothèque Ronde.

Construite au cœur de la Cité de la Plaine à Clamart par les architectes de l'Atelier de Montrouge, la bibliothèque et son mobilier sont classés au titre des monuments historiques depuis 2009.

Son caractère associatif, propice à l'innovation, permet à la Petite Bibliothèque Ronde d'expérimenter de nouvelles pistes d'action en matière de lecture publique et de numérique pour les enfants de 0 à 12 ans.

Bibliothèque jeunesse conçue comme une maison ouverte pour tous, elle participe pleinement à la vie de la cité et des quartiers voisins.

Horaires : Mardi, jeudi, vendredi 16h00-18h

Mercredi de 10h-12h30 / 14h30-17h • Samedi et dimanche 14h30-17h

(Pour les horaires durant les vacances scolaires, veuillez consulter le site internet)

www.lapetitebibliothequeronde.com

Cité de la Plaine, 14, rue de Champagne, 92140 Clamart

Tél. : 01 41 36 04 30 | petite.biblio.ronde@orange.fr

PÔLE « POUR TOUS ET PARTOUT »

ATD QUART MONDE

Dans sa lutte contre la pauvreté, ATD Quart Monde a mis en place de nombreuses actions pour permettre l'accès des plus démunis à la création, au savoir et au livre, notamment des bibliothèques de rue.

Celles-ci consistent à introduire le livre, l'art et d'autres outils (notamment informatiques) d'accès au savoir auprès des enfants de milieux défavorisés et de leurs familles. Se déroulant sur leur lieu de vie, ces activités répondent à la soif de savoir des enfants, les réconcilient avec la joie d'apprendre et les encouragent à révéler et à partager leurs talents. Les bibliothèques de rue ont pour ambition de permettre de rejoindre les bibliothèques municipales, clubs sportifs ou informatiques, théâtres, écoles... afin qu'ils participent aux activités de tous et s'y épanouissent. En France, il existe une cinquantaine de bibliothèques de rue animées par ATD Quart Monde. Elles sont toujours à la recherche d'animateurs. Contactez-nous !

www.atd-quartmonde.fr | Tél. : 01 42 46 81 95

BIBLIOTHÈQUES SANS FRONTIÈRES

Créée en 2007 à l'initiative de l'historien Patrick Weil, Bibliothèques Sans Frontières est l'une des principales ONG de développement culturel dans le monde. Elle œuvre en faveur de l'accès à l'éducation et à l'information pour tous en venant en appui à des bibliothèques en France et dans 20 pays.

Capable d'intervenir dans les situations d'urgence humanitaire, comme elle l'a fait en Haïti après le tremblement de terre de 2010, BSF agit également dans la durée pour la lutte contre la pauvreté et le renforcement de l'éducation à travers les bibliothèques. Depuis 2012, BSF développe de nombreux projets autour du numérique dans les domaines éducatifs (MOOC, apprentissages collaboratifs, etc.) comme professionnels (bibliothèques numériques spécialisées, etc.). Depuis sa création, BSF a soutenu plus de 300 bibliothèques à travers le monde.

www.bibliosansfrontieres.org

Tél. : 01 43 25 75 61 | info@bibliosansfrontieres.org

PÔLE « À TOUT ÂGE »

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

La Ligue de l'enseignement, mouvement d'éducation populaire, est présente sur l'ensemble du territoire par l'intermédiaire de ses fédérations départementales, unions régionales, et associations affiliées. Impliquée depuis son origine dans les questions de développement de la lecture, elle met en place de nombreuses initiatives autour du livre, de la lecture et de l'écriture - salons du livre, résidences d'auteurs, rencontres-débats, ateliers d'écriture, festivals...

www.laligue.org | Tél. : 01 43 58 95 00

LIRE ET FAIRE LIRE

Lire et faire lire (association de loi 1901) est un programme éducatif d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle soutenu par un comité de soutien de 170 auteurs. Aujourd'hui, 15 900 bénévoles de plus de 50 ans animent des séances de lecture auprès des enfants dans 8 700 écoles et structures éducatives (structures « petite enfance », bibliothèques, associations socio-culturelles, accueils de loisirs, structures médico-sociales...). Des séances de lecture sont ainsi organisées en petit groupe (2 à 6 enfants maximum), une ou plusieurs fois par semaine, durant toute l'année scolaire, dans une démarche axée sur le plaisir de lire et la rencontre entre les générations.

www.lireetfairelire.org | Tél. : 01 43 58 96 27

PÔLE « DES TOUT-PETITS AUX PLUS GRANDS »

A.C.C.E.S.

Actions Culturelles Contre les Exclusions et les Ségrégations

Notre priorité :

Mettre récits et albums à la disposition des bébés et de leur entourage, en s'appuyant sur des structures déjà existantes, les services de petite enfance et les bibliothèques, et en les incitant à coordonner leurs actions.

Les travaux de recherche les plus récents montrent que l'accès à l'écrit et aux récits, par l'écoute ludique d'histoires et de comptines, et par la manipulation de livres dès le moment où se constitue le langage oral, joue un rôle de prévention essentiel. Une telle sensibilisation, sans aucune tentative d'apprentissage, permet plus tard aux enfants d'aborder dans de meilleures conditions l'acquisition de la langue écrite.

Nos actions :

Des animations dans les lieux de vie du tout petit enfant, en partenariat avec les bibliothèques.

Des formations, des journées d'étude.

Des outils pour accompagner les projets : publications, exposition, film.

www.acces-lirabebe.fr

Tél. : 01 43 73 83 53 | secretariat@acces-lirabebe.fr

LECTURE JEUNESSE

Un autre regard sur les adolescents et leurs pratiques culturelles.

En 40 ans d'expertise, Lecture Jeunesse est devenue l'association de référence sur la lecture des adolescents et des jeunes adultes. Elle en suit les (r)évolutions pour devancer les besoins des médiateurs. Ses actions de terrain visent les lecteurs les plus éloignés du livre car Lecture Jeunesse est convaincue du rôle majeur de la lecture pour chaque individu qui deviendra citoyen. La spécificité de l'association ? Sa volonté de conjuguer action et théorie, expériences de terrain et recherche. Chercheurs et spécialistes sont mobilisés à ses côtés pour former les professionnels qui changeront le rapport des adolescents à la lecture.

Lecture Jeunesse propose : des ressources en ligne sur les pratiques culturelles et de lecture des adolescents et des jeunes adultes, des formations professionnelles à la carte, la revue Lecture Jeune, des actions en direction des adolescents, des conférences, des rencontres d'auteurs, des modérations de débats. Association reconnue d'intérêt général.

www.lecturejeunesse.com

AGENCE QUAND LES LIVRES RELIENT

Créée en 2004 par un groupe de personnes et d'associations engagées dans des projets de lectures partagées avec l'album partout en France, l'agence Quand les livres relient vise à rassembler, coordonner et fédérer des individus, des associations et autres structures partageant un même objectif : favoriser l'expérience littéraire dès le plus jeune âge.

Espace de réflexion et d'échanges, l'agence organise des rencontres thématiques nationales et régionales, développe des journées de sensibilisation et des actions d'accompagnement de projets locaux, anime et assure la coordination de son réseau, par la diffusion et le partage d'informations.

Le réseau Quand les livres relient compte aujourd'hui plus de 115 membres - dont 53 structures - répartis sur le territoire national. Ces membres se reconnaissent dans la proposition de rencontres culturelles, principalement sous forme de lectures partagées d'albums, avec une attention toute particulière portée à chacun, dans le respect du choix et des rythmes des uns et des autres, et beaucoup d'égards envers ceux à qui elles sont proposées. Ces lectures s'adressent à tous.

www.quandleslivresrelient.fr

Tél. : 06 10 74 83 21 | coordination@quandleslivresrelient.fr



PREMIÈRES PAGES ÉDITION 2015

Une action innovante livre et lecture en faveur des très jeunes enfants et de leur famille.

Une opération qui vise :

- à réduire les inégalités en matière d'accès au livre et à la culture de l'écrit
- sensibiliser les bébés et les très jeunes enfants au livre
- favoriser la collaboration entre les acteurs du livre et ceux de la petite enfance
- valoriser la littérature jeunesse.

Lancée en 2009, l'opération « Premières Pages » initiée par le ministère de la Culture et de la Communication a pour but de sensibiliser les familles, notamment les plus fragiles et les plus éloignées du livre, à l'importance de la lecture, dès le plus jeune âge. Durant les quatre premières années, l'opération consistait à offrir, à chaque naissance ou à l'adoption d'un enfant, un lot constitué d'un album original, d'un guide à destination des parents et des conseils de lecture. La Caisse Nationale d'Allocations Familiales, qui s'est reconnue dans cette démarche, a accompagné l'opération durant cette période d'expérimentation. L'opération s'est déroulée dans 7 départements : Ain, Lot, Puy-de-Dôme, Pyrénées-Orientales, Réunion, Savoie, Seine-et-Marne, et a concerné environ 60 000 naissances par an.

À l'issue d'une évaluation menée en 2012, Le service du Livre et de la lecture du ministère de la Culture et de la Communication propose de nouveaux contours de l'opération avec une inscription plus forte dans les territoires.

Pour 2015 il s'agit :

- d'étendre l'opération à de nouveaux départements et à de nouvelles collectivités, en tout près de 100 000 naissances concernées,
- de permettre la mise en place de projets plus variés, selon le choix des collectivités,
- d'inscrire la manifestation dans le cadre du projet national d'Éducation artistique et culturelle (EAC) voulu par le Président de la République, puisque un rapport précoce au livre et à la lecture sous toutes ses formes, avant l'entrée à l'école maternelle ou pendant la période de pré-scolarisation, favorise l'accès aux arts et à la culture.

Des dynamiques émanant des territoires se sont substituées au principe de l'album choisi et diffusé au niveau national.

Toute collectivité ou groupement de collectivités peut demander à participer à l'opération « Premières Pages » en soumettant un projet au ministère de la Culture et de la Communication avant le 31 décembre 2014.

Les projets doivent s'attacher à sensibiliser les enfants de 0-3 ans et leurs familles à la lecture, si possible sous la forme de parcours organisés dans le temps afin de familiariser enfants et familles à l'importance du livre et de la lecture.

La qualité des dossiers est évaluée en fonction des actions proposées : nature des actions - par exemple inscription offerte en bibliothèque, prêt de sélections de documents (livres, revues, DVD, CD...), séances d'animations-lectures à destination des bébés et des très jeunes enfants en présence de leurs parents ou de l'entourage, remise d'un livre, opérations de formation à destination des familles et des professionnels, etc. - des partenaires impliqués (crèches, PMI, bibliothèques, librairies, écoles maternelles...) et de l'évaluation envisagée.

La lecture et la diffusion de livres doivent occuper une place centrale dans les projets. Une priorité est accordée aux projets favorisant particulièrement l'ouverture vers les disciplines artistiques et la culture.

L'État assurera la labellisation « Premières pages » des projets retenus, la coordination et la communication nationale de l'opération à travers un site dédié et, le cas échéant, une participation au financement des projets.

Les collectivités labellisées en 2014 sont :

l'Ain, le Lot, la Dordogne, les Pyrénées-Atlantiques, les Pyrénées-Orientales, la Somme, le Cantal, la Creuse, l'Hérault, la Savoie, la Réunion et la commune de Tinquex (Marne).

Site internet : www.premierespages.fr

(un nouveau site sera mis en ligne avant la fin de l'année).

